



ANTONY La maternité va collecter le sang de cordon ombilical

L'ETABLISSEMENT français du sang (EFS) et la Fondation générale de santé, qui regroupe vingt maternités privées en France, ont signé hier à l'hôpital d'Antony un partenariat pour le développement de la collecte de sang de cordon ombilical. Utilisée dans plus de 80 indications thérapeutiques, la greffe de sang de cordon permet de soigner des cancers du sang (leucémies, lymphomes) ainsi que de nombreuses maladies génétiques. Chaque année en France, près de 120 000 patients sont atteints par ces maladies. Pourtant, seulement 8 maternités assurent aujourd'hui le prélèvement de sang de cordon sur l'ensemble du territoire. Afin de combler ce retard, la Fondation générale de santé s'engage avec cette convention à doubler le nombre des maternités collectrices d'ici à 2010 grâce à son réseau. La maternité de l'hôpital privé d'Antony, qui comptabilisait 3 200 naissances en 2007, sera ainsi la première opérationnelle dès le début 2009.